

G5 SAHEL



SECRETARIAT PERMANENT

**RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DES
EXPERTS DU G5 SAHEL SUR LE PROJET DE
CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER DU G 5
SAHEL « LE TRANSSAHELIEN »**

Niamey, le 08 juin 2016.



1. Conformément à la décision des Chefs d'Etats des pays membres du G5 Sahel du 20 novembre 2015 à N'Djamena de construire une ligne de chemin de fer devant relier les cinq pays, s'est tenue le 08 juin 2016 à Niamey une réunion des Experts en charge des infrastructures ferroviaires du G5 Sahel, à l'initiative du Secrétariat permanent et sur invitation de Madame la Présidente du Conseil des Ministres.
2. La rencontre a enregistré la présence des délégations des pays suivants : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad (voir liste de présence en annexe). On a noté l'absence de la Mauritanie.
3. Le programme de la journée a démarré avec un mot introductif de **M. AMOUSSA SAKARIAOU**, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement du Niger suivi du discours d'ouverture de M. **Elhadj Mohamed NAJIM**, Secrétaire Permanent du G5 Sahel.
4. Après avoir souhaité la bienvenue aux différentes délégations, le Secrétaire Général a rappelé la pertinence de la décision des Chefs d'Etats du G5 Sahel de construire la ligne de chemin de fer. Il a par la suite rappelé le contenu des termes de référence et du programme de travail tout en exhortant les experts à plus d'abnégation afin d'atteindre les résultats escomptés.
5. Le Secrétaire Permanent a dans son allocution insisté sur les communications suivantes portant sur :
 - Le contexte de la naissance et de l'évolution du projet de chemin de fer ;
 - L'état des lieux des projets et des réseaux ferroviaires existants ;
 - L'harmonisation des normes techniques de construction de chemin de fer ;
 - Le processus de réalisation de ce projet de chemin de fer.

Il a ajouté que les différentes communications thématiques relatives à la gestion des chemins de fer qui vont être développées permettront sans aucun doute de définir, de façon claire, une feuille de route assortie

d'actions et de ressources nécessaires à la réalisation de cet important projet.

Il a ensuite fait cas du volume financier attendu pour la mise en œuvre de ce pertinent projet, demandant, au cours de cette réunion de lancement, de réfléchir sur une approche pragmatique en prospectant des partenaires, tout en privilégiant le développement d'un partenariat public et privé.

6. Les travaux de la journée, présidés par Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement du Niger, ont démarré par la communication de l'Expert Infrastructures du Secrétariat permanent du G5 Sahel qui a porté sur la Stratégie pour le Développement et la Sécurité du Sahel (SDS), le programme d'investissements prioritaires (PIP) et le contexte du présent projet ainsi que sa note de cadrage.
7. A la suite de cette première communication, les représentants du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad ont tour à tour exposé sur les expériences de gestions de chemins de fer existants. Il ressort en substance que pour le Burkina Faso et le Mali, le niveau de dégradation des lignes imposent aujourd'hui des mesures de redressement. Aussi sur le volet gestion et exploitation, différents modèles sont appliqués. Le Tchad a fait savoir qu'il ne dispose pas de chemin de fer et que le projet du G5 Sahel est le bienvenu.
8. A la suite de ces présentations, l'essentiel des débats était axé sur les échanges d'expériences entre experts pour lesquelles il y avait des leçons à capitaliser au profit du projet de construction de la ligne de chemin de fer. L'ensemble des experts ont marqué, de par leur propos, le grand intérêt qu'ils portent pour ce projet intégrateur, tant les enjeux sont importants pour les pays du G5 Sahel.
9. Après les échanges sur les expériences, les Experts se sont penchés sur l'élaboration d'une feuille de route, d'un projet de texte de création d'un comité de pilotage et la préparation d'un projet de déclaration dite de Niamey sur le lancement du projet « le Transsahélien ».

10. A l'issue de débats enrichissants, les experts ont adopté une feuille de route pour l'opérationnalisation du projet de création du « Transsahélien » comprenant l'objectif, les activités à mener, le dispositif institutionnel de conduite du processus de création et les échéances de réalisation des activités. Le projet de feuille de route est accompagné d'un texte portant création du comité de pilotage.

11. Enfin, sous réserve de la prise en compte des observations, les Experts ont convenu de la transmission de la feuille de route et du texte portant création du comité de pilotage pour leur adoption par la réunion des ministres en charge des infrastructures ferroviaires du G5 Sahel.

Fait à Niamey le 08 juin 2016

La réunion des Experts